

1 dc

16 p

Mission de M. Jean Louis

Aide française

Rapport

1969

PIERE DE BORD.

N° : Aide Française

Intitulé du projet : OPERATION MARAIS

Description sommaire: -Etude et aménagement de petits marais
-Etude de Grands marais
-Etude de Bassins Versant

Lieu d'implantation :

Ministères intéressés:-Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
-Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

Date de démarrage: 1969

Durée prévue pour l'exécution:

Date d'approbation: 1969

Investissements prévus pour le projet:

en espèces	<u>à charge du Rwanda</u>	<u>à charge de la France</u>
en nature		
en personnel		

Situation du crédit

au date	engagements	dépenses visées	solde des engagements	solde du crédit
31.12.71	39.078.000	39.078.000		60.922.000

Etat d'avancement (commentaires):

La première phase de l'opération marais, avec ses trois volets (grands marais, petits marais, bassins versants) s'est achevée en août 1971 et a coûté environ 100 millions Fr.Rw. Une deuxième phase, d'une cinquantaine de millions, a pris la relève, elle concerne, outre la prolongation d'opération précédentes, la mise en valeur du périmètre pilote de Rugezi et l'organisation du service hydrologique.

Actuellement (Août 72) -L'opération petits marais s'achève en préfecture de Gitarama où 600 Ha ont été distribués sur les 900 prévus. Elle doit se poursuivre dans les 3 marais plus au sud, de Kiheme, Nyagafundo et Nyamigogo.

- le périmètre-pilote de Rugezi a débuté en 1972, et les dépenses pour cette année sont estimées à environ 18.720.000 Frs.
- la mise en place du service d'Hydrologie se poursuit, l'activité de l'expert étant programmée jusqu'en mai 1973.
- reste à obtenir, pour l'immédiat, les crédits pour le maïs MIGINA.

N.B.: Les souhaits du Gouvernement pour l'avenir des projets sont précisés dans le mémorandum.

FICHE DE BORD.

AIDE FRANCAISE

Intitulé du projet : Construction d'un Lycée Français à Kigali

N° de code :

Lieu d'implantation : KIGALI

Description sommaire: Création d'un Lycée Français jouant le rôle d'école pilote, qui serait un établissement officiel non confessionnel, mixte et International. Le Gouvernement français financerait la construction et assurerait le fonctionnement. Le Rwanda apportant le terrain.

Durée prévue pour l'exécution:

Ministères (s) intéressé (s): Ministère de l'Education Nationale
Ministère des Travaux Publics et de l'Energie
Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

Date d'approbation : Novembre 1969

Date de démarrage:

Investissements prévus pour le projet: Coût approximatif
+143.000.000 FRw (Clef sur Forte)

SITUATION DU CREDIT:

au (date)	engagements	dépenses visées	solde des engag.	solde du crédit

ETAT D'AVANCEMENT (Commentaires)

- 14 Nov. 1969: Lors de la commission mixte franco-rwandaise, la France accepte de construire un Lycée à Kigali.
- 20 Fév. 1970: La France demande au Rwanda le futur emplacement du Lycée
- 25 Oct. 1972: Le Ministère de l'Education Nationale marque son accord à la description des travaux telle que préparée par l'architecte moyennant quelques considérations.
- 12 Mai 1972: Le Gouvernement rwandais propose à la France des amendements à la convention définissant le fonctionnement du Lycée.
- 23 Juin 1972: La France transmet le calendrier prévisonnel d'exécution et demande la signature de la convention.
- 06 Juil. 1972: Le Gouvernement rwandais rappelle à l'Ambassadeur de France qu'avant la signature de la convention, il devrait tenir compte des amendements lui proposés.
- 08 Sept. 1972: La France n'a pas encore donné suite à la proposition du Gouvernement rwandais d'amender la convention.

.../...

Néanmoins, les études architecturales sont achevées et l'appel d'offre a été lancé, mais le dépouillement montre que les adjudications s'élèvent à un prix nettement supérieur aux prévisions (environ 200 millions). La question a été soulevée à Paris et il est vraisemblable que le montant des crédits prévus devra être revu.

N.B. : S'agissant d'un projet clé sur porte, le Rwanda demande que la France prenne toutes les dispositions pour qu'il soit exécuté dans les meilleurs délais. Il accuse un retard de trois ans au moins sur le calendrier, il ne faut pas l'aggraver.

FICHE DE BORD.

N°: AIDE FRANCAISE

Intitulé du projet: Volontaires Français du Progrès

Description sommaire: Dans le cadre de la Convention du 24.04.1969, 37 Volontaires français du progrès œuvrent au Rwanda, soit dans des opérations spécifiques, le plus souvent intégrés dans des projets financés par l'aide extérieure.

Lieu d'implantation:

Ministères intéressés:.....

Date de démarrage: 1969.

Durée prévue pour l'exécution : -

Date d'approbation: 24 avril 1969

Investissements prévus pour le projet:

en espèces	<u>à charge du Rwanda</u>	<u>à charge de la France</u>
en nature		en 1971: 16.000.000 F.Rw.
en personnel		

Situation du crédit

au (date)	engagements	dépenses visées	solde des engag.	solde du créd.
en 1971	16.000.000	16.000.000	-	-

N.B.: L'assistance des Volontaires du Progrès est fort appréciée par le Gouvernement rwandais. Il y sera fait appel à l'avenir dans les mêmes conditions que par le passé, au fur et à mesure des besoins des projets spécifiques.

FICHE DE BORD.

N° : AIDE FRANCAISE "RADIO"

Intitulé du projet: AIDE RADIO

Description sommaire: - Fourniture Programme en langue française
- Financement cellule d'assistance technique
- Etude projet de développement enseignement audio-visuel utilisant l'émetteur de 5 KW.

Lieu d'implantation:

Ministère intéressé: Ministère de l'Information et du Tourisme

Date de démarrage:

Durée prévue pour l'exécution: -

Date d'approbation: 4 décembre 1969.

Investissements prévus pour le projet:

en espèces en nature en personnel	<u>à charge du Rwanda</u>	<u>à charge de la France</u> en 1971: 16.000.000

Situation du crédit

au (date)	engagements	dépenses visées	solde des engag.	solde du créd.
en 1971	7.416.000 F.	7.416.000 FRw.	-	-

Etat d'avancement (commentaires)

Les 7.416.000 dépensés en 1971 ont servi pour 1/2 à l'achat de l'équipement et l'autre moitié à la rémunération de l'Assistance Technique.

N.B. L'Assistance technique et matérielle fournie par la France à Radio-Rwanda est fort appréciée. Le Rwanda serait satisfait de sa poursuite dans les mêmes conditions.

- La Radio Scolaire a été détachée dans un projet séparé.

(voir mémorandum)

FICHE DE BORD

AIDE FRANCAISE "SANTE"

Intitulé du projet: AIDE FRANCAISE EN MATIERE DE SANTE.

Description sommaire: - Fonctionnement de l'hôpital de Ruhengeri
 - Construction de bâtiments et logements
 - Fonctionnement 14 dispensaires de la Préfecture de Ruhengeri depuis 1970

Lieu d'implantation: Ruhengeri

Ministère intéressé: Ministère de la Santé Publique

Date de démarrage: 1964

Durée prévue pour l'exécution: -

Date d'approbation: 15 mai 1964

Investissements prévus pour le projet:

	<u>à charge du Rwanda</u>	<u>à charge de la France.</u>
en espèces		
en nature		
en personnel		

Situation du crédit

en	engagements	dép. visées	solde des engag.	solde du crédit
1971	34.375.000	34.375.300	-	-

Etat d'avancement (commentaires):

Les dépenses ont été affectées à:

- Investissement en bâtiments	5.715.300
- Equipement en matériel dentaire	1.500.000
- Fonctionnement 50% médicaments	14.160.000
- Personnel	13.000.000
	<u>34.375.300</u>

N.B. Le personnel en service se compose de: -6 médecins - 1 anestésiste
 - 1 manipulateur Radio - 2 gestionnaires -1 infirmière + 1 laborantine.
 Une mission du bureau technique hospitalier est venue à Ruhengeri au début de l'année pour proposer le programme général d'extension de l'hôpital, devant servir de base à la deuxième tranche d'investissement.

Le rapport transmis au Gouvernement rencontre l'approbation du Gouvernement. Le retard accusé par l'extension de l'Hôpital de Ruhengeri est comparable à celui du lycée de Kigali approuvé par la même Commission Mixte de 1969.

Le souhait du Gouvernement est donc que plus rien ne puisse plus retarder ce projet.

Autres projets en cours sur assistance française.

1. Codification.

Le Rwanda a demandé à la France une assistance en matière de codification nationale. Ce travail a marché d'une façon satisfaisante jusqu'en 1969. A la dernière Commission Mixte en effet, les deux parties pouvaient se féliciter de l'achèvement des projets de Code Pénal, de Code Commercial et de Droit des Obligations. Malgré la promesse de poursuivre l'élaboration du Droit des Biens, du Droit de la Famille et de celui des Successions, les trois projets ne semblent pas avoir fait de progrès. Le Gouvernement rwandais insiste pour leur accélération, surtout du Droit de la Famille dont les deux autres dépendent et qui concerne un domaine dans lequel tout le monde au Rwanda se trouve devant un vide juridique déplorable.

A ces trois projets, le Rwanda voudrait profiter de cette occasion pour ajouter le Code de l'Eau qui viendrait également corriger opportunément les carences juridiques ou assurer la coordination des textes réglementaires existants en les adaptant aux réalités actuelles.

2. Ecole d'Agriculture de Butare.

Le projet avance normalement. On regrette cependant parfois des retards dans l'envoi ou le remplacement de professeurs, l'instabilité du corps professoral qui ne reste jamais assez longtemps pour s'adapter aux problèmes locaux. Très souvent aussi, ils sont inexpérimentés ou doivent donner des cours en dehors de leur spécialité. Tout ce qui pourrait améliorer la situation sous ces différents aspects serait apprécié par le Rwanda.

3. Ecole Normale de Butare.

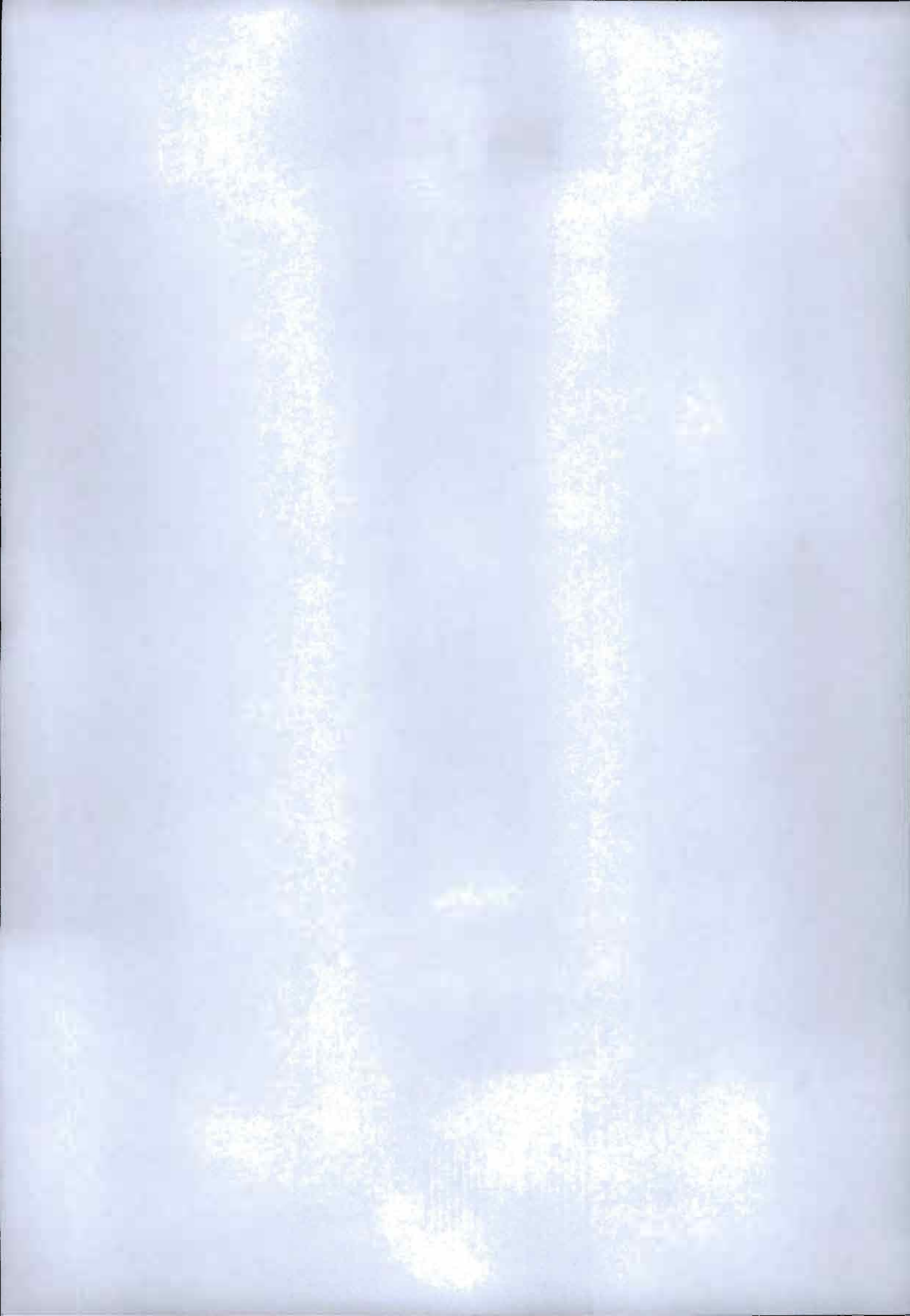
La transformation du Centre de Formation Pédagogique en Ecole Normale est prévue depuis longtemps. Lors de la dernière Commission Mixte, les deux parties étaient d'accord de régler rapidement tous les préalables nécessaires au démarrage du projet. A l'égard de ce projet, le souhait du Gouvernement rwandais est le même que pour l'extension de l'Hôpital de Ruhengeri et le lycée de Kigali, à savoir le démarrage rapide.

En attendant, le Gouvernement demande que le Centre de Formation Pédagogique fonctionne normalement jusqu'à l'ouverture de l'Ecole Normale.

Les bourses d'études pour les stagiaires au Centre sont souvent source de difficultés en cours de stage. Le Rwanda demande que la France accepte de les prendre en charge pour éviter ces difficultés.

4. Assistance au Plan.

L'assistance technique fournie au Plan est très satisfaisante. Le Rwanda rappelle seulement qu'en plus des deux unités en place, un expert avait été promis pour la Direction des Ressources Humaines. La requête pour cet expert est réitérée.



PI

ETUDE TECHNIQUE SUR L'IMPLANTATION D'UN
DISPOSITIF DE RADIODIFFUSION SCOLAIRE A
GITARAMA

--:--:--:--:--

Mission de M. JEAN LOUIS
MARS 1972

Par note n° 3663/G 322.2 H.F. du 7 décembre 1971 le Ministère de la Coopération Internationale a précisé le désir du Gouvernement Rwandais de voir réaliser, par la Coopération Française, un centre d'émissions de radio-scolaire et éducative à GITARAMA, rattaché à l'Université Radiophonique.

Pour préparer la réalisation de ce projet un ingénieur de l'Office de Radiodiffusion Télévision Française, M. Jean LOUIS, est venu au Rwanda du 3 au 9 Mars 1972 étudier le projet sous ses différents aspects techniques.

L'expert a été reçu à GITARAMA par Son Excellence le Docteur Grégoire KAYIBANDA Président de la République, M. Froduald MINANI Ministre de l'Information et du Tourisme et les hauts fonctionnaires de ce département ont permis à M. JEAN LOUIS de réunir les renseignements nécessaires à l'établissement de son rapport.

L'AVANT PROJET TECHNIQUE

Il est apparu que la récupération de l'émetteur AME de 5 KW dont l'utilisation avait été envisagée pour la mise en oeuvre d'une 2ème chaîne radiophonique à Kigali, projet maintenant abandonné, ne devait pas être envisagée. D'une part le transfert de l'appareil serait difficile à réaliser, d'autre part les qualités techniques de ce type d'émetteur ne semblent pas adaptées à ce projet spécifique.

L'expert est arrivé à la conclusion que la desserte de la préfecture de GITARAMA serait assurée dans d'excellentes conditions par un émetteur à onde métrique, plus connu sous l'appellation M.F., Modulation de Fréquence.

Un émetteur de faible puissance, 50 Watts, fourni récemment par la France et installé à la maison de la Radio donne un signal satisfaisant jusqu'à 20 ou 30 kms du centre de Kigali. Il paraît certain que les émetteurs à ondes métriques s'imposeront en Afrique, particulièrement dans un pays peu étendu comme le Rwanda où la population très dense est répartie sur l'ensemble du territoire.

Dans le cas du projet il s'agit d'une desserte pédagogique à haute définition pour laquelle les qualités d'audition doivent être très grandes. Le choix de la "Modulation de fréquence" apparaît nécessaire pour atteindre cette qualité de service. Pour GITARAMA un émetteur de 3 kilowatts aurait une fiabilité élevée, avec des frais de fonctionnement en énergie relativement peu importants.

L'exploitation rationnelle d'une radiodiffusion scolaire implique l'équipement des établissements scolaires en récepteurs appropriés. Il faudra en outre avoir la possibilité de reproduire à la demande les émissions; il sera nécessaire de prévoir un matériel spécialisé pour enregistrer les émissions dans de bonnes conditions.

Les objections sur le manque de récepteurs "Modulation de Fréquence" peuvent être écartées. Ces appareils sont couramment fabriqués dans le monde entier et ne coûtent pas plus cher que des récepteurs Ondes courtes ou Ondes Moyennes. Le Rwanda dispose déjà d'un parc de récepteurs de ce type.

.../...

La MERA, entreprise nationale employant des handicapés physiques pour construire des récepteurs monogrammes Ondes Courtes, pourrait avec des conseils techniques fabriquer pour des prix modiques des récepteurs de qualité et notamment des monogrammes Modulation de Fréquence.

CHOIX DES SITES -

Le centre Haute Fréquence (émetteur)

pourrait être installé au Mont RULI à 1860 d'altitude à 5 kms de GITARAMA. Cette colline apparaît comme le meilleur compromis entre les différents sites envisagés. L'eau est sur place et l'électricité peut-y être amenée sans difficulté. Cet emplacement permettrait l'installation de la station dans un délai raisonnable. Ce choix prépare les étapes ultérieures qui pourront être mieux définies à la lumière de cette première expérience.

La recherche d'emblée de la couverture totale n'est pas toujours la meilleure solution sur le plan technique, ni finalement la plus économique.

Le centre de basse fréquence, studios de production des émissions, serait installé sur un terrain de 1000 m2 dans GITARAMA à proximité immédiate de l'U.R.G.

Les terrains concernés par le projet devraient faire l'objet d'une affectation par le service des Terres.

LE DEVIS ESTIMATIF DU PROJET

Le coût global du projet est évalué par l'expert à 2,75 millions de francs français soit approximativement 50 millions de francs rwandais.

Le détail en est le suivant:

RECAPITULATION

1.00 - <u>CENTRE BF de GITARAMA</u>	
1.10 - Btiments.....	384.000
1.20 - Equipements.....	720.000
Total.....	1.104.000
2.00 - <u>CENTRE HF du MONT ROULI</u>	
2.10 - Bâtiments.....	105.000
2.20 - Equipements.....	<u>1.540.000</u>
Total.....	1.540.000
Total.....	<u>1.645.000</u>
<u>TOTAL</u> chaîne pédagogique en F.F.....	2.749.000
	=====
arrondi à <u>2,75 millions de Francs</u>	

Items	Quantité	Spécification	Prix en F.F.
1,00		<u>CENTRE BF. - GITARANA</u>	
1,10		<u>Bâtiment (500 FF. le m2 pondéré)</u>	
1,11		Bloc Technique comprenant: - Studio A - 80 m2 - Studio B -- 12 m2 - cabine contrôle 12 m2 - C.D.M. 16 m2 <u>Total.....120 m2</u> ou 120 X 2 = 240 m2 pondéré	120.000
1,12	1	Aile Bureau Direction : 110 m2 X 1 = 110 m2 "	55.000
	1	Double aile Bureaux pédagogiques 260 m2 X 1 = 260 m2	130.000
	1	Local climatistaion : 20 X 1,5 = 30 m2 pondéré	15.000
	1	Escaliers, galeries, combles 36 X 0,5 = 18 m2 pondéré	<u>9.000</u>
		Total construction.....	<u>329.000</u>
1,13		<u>Implications</u>	
		- viabilité du terrain.....	30.000
		- honoraires architecte (2,5% environ).....	15.000
		- imprévus, hausses, majorations divers.....	<u>10.000</u>
		<u>Total implications</u>	<u>55.000</u>
		TOTAL Centre BF - Bâtiments	<u>384.000</u>

Items	Quantité	Spécification	Prix en F.F.	
1,21		<u>CENTRE BF. - GITARAMA -</u> <u>EQUIPEMENT</u>		
		<u>Matériel (Schlumberger) de Diffusion</u>		
		1	Console de prise de son et de mélange type UPS 2082 cablée et équipée.....	37.000
		1	Meuble support de console câblé pour recevoir amplificateurs.....	7.000
		2	Amplis de puissance 10 watts écoute + régio studio	5.000
		2	Magnéto F 212 M montés sur meuble support.....	36.000
		1	Console pour régio finale " Master Control".....	33.000
		3	Enceintes accoustiques sur support mobile.....	6.000
		1	Pied support équipé pour recevoir des amplis.....	5.000
		2	Amplis de puissance 10 watts écoute régio + commentateur.....	5.000
		2	Magnéto légers de reportage type SR 400 version radio avec microphone, sac- coche.....	14.000
		2	Ledeurs disques professionnels de studio avec meuble support.....	18.000
		5	Microphones cardioïdes type D 202 AKG avec cordons.....	4.000
			à reporter.....	170.000
		.../...		

Items	Quantité	Spécification	Prix en F.F.
		<u>Réport - Matériel de diffusion</u>	170.000
	4	Pieds de sol	2.000
		Girafe Lita type 4980.....	2.000
	8	Boitiers signalisation :	
		- 4 rouge, 2 vert, 2 sonore	4.000
	1	Lot câblé est ingrédients d'installation.....	2.000
	1	Jeu de notices de raccordement	9.000
	1	Distribution de l'heures.....	8.000
	1	Lot de pièces détachées.....	5.000
		<u>Total matériel de Diffusion.....</u>	<u>202.000</u>
1,22		<u>Matériel Pédagogique 1er Echelon</u>	
	4	Enregistreurs lecteurs à cassette type 316 Appel...	16.000
	2	Magnetophones lecture et montage type valise.....	22.000
	2	Electrophones Schlumberger avec ampli incorporé.....	6.000
	2	Encointes acoustiques type AS.40	4.000
	1	Géné BF Schlum. C.BF 662.....	2.000
	1	Géné HF metrix double trace Schlumberger.....	5.000
		Divers.....	15.000
		<u>Total matériel Pédagogique.....</u>	<u>70.000</u>

Items	Quantité	Spécification	Prix en F.F.
1,23		<p><u>SERVITUDES TECHNIQUES</u> (Energie, liaisons, climatisation)</p> <p>1 Groupe électrogène 10/15 K.V.A. 220 volts.....</p> <p>1 Distribution téléphonique.....</p> <p>1 Distribution de l'heure.....</p> <p>1 Groupe climatisation et accessoires.....</p> <p>1 Liaison V.H.F avec Centre RF (à 6 Km) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 voies modulation - 2 voies de service - 1 Télécommande arrêt-marche-émetteur <p><u>Total</u> Servitudes Techniques.....</p> <p><u>Total</u> des Equipements.....</p>	<p>30.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>150.000</p> <p>50.000</p> <p>250.000</p> <p>522.000</p>
1,24		<p><u>Implication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Emballage, assurances, transport 20% environ prix du materiel..... - Imprévus, hausses, divers (10% total prix global..... - Prestation de Service..... <p><u>Total</u> implications.....</p> <p><u>Total</u> des Equipements et Implication.....</p> <p><u>Total Général</u> : Centre B.F. Gitarama (Bâtiment et Equipement).....</p> <p style="text-align: center;">.../...</p>	<p>108.000</p> <p>60.000</p> <p>30.000</p> <p>198.000</p> <p>720.000</p> <p>104.000</p>

Items	Spécification	Prix en F.F.
2,00	CENTRE HF - MONT - RULI (1860 m)	
2.10	Bâtiments - (500 F.F. 1c m2 pondéré)	
2.11	Bâtiment émetteurs (environ 100 m2 pondéré) comprenant :	
	Salle émetteurs.....45 m2 bureau maintenance.....25 m2 magasin.....15 m2 sanitaire et dégagement.....15 mé	
	total.....	50.000
2.12	Cabine énergie.....50 m2	<u>25.000</u>
	Total	<u><u>75.000</u></u>
2.13	<u>Implications</u>	
	Viabilité du terrain.....	20.000
	Honoraires Architectes..... (2,5 % environ)	2.000
	Imprévus, divers.....	<u>8.000</u>
	Total implications.....	<u><u>30.000</u></u>
	Total Bâtiments Emetteur.....	<u><u>105.000</u></u>

Items	Quantités	Spécification	Prix en F.F.
2.20		<u>Equipements</u>	
2.21	2	Emetteurs 3 Kw - Bando II (FM).	205.000
2.212	1	Cabine commutation d'émetteurs normal/ secours.....	20.000
2.213	1	Antenne fictive et son commutateur.....	23.000
2.214	1	Baie contrôle arrivée et baie maintenance.....	135.000
2.215	1	Lot pièces de rechange.....	40.000
2.22	1	Feeder coaxial de 3" 1/8 avec 2 têtes de câble, long. 200 m.	60.000
2.23	4	Panneaux, 4 dipôles - chacun.....	90.000
2.24	1	Pylone 100 mètres, massif, parafoudre, balisage, montage et tous accessoires.....	500.000
2.25	2	Groupes électrogènes 15/20 K V A démarrage instantané.....	<u>70.000</u>
		<u>Total matériel.....</u>	<u><u>1.143.000</u></u>
2.26		<u>Implications</u>	
		- Emballage, assurances, transports (20 % prix matériel environ)	237.000
		- Imprévus, hausses, divers (10% prix global).....	130.000
		- Prestations de Service (montage, installation, réglage on station).....	30.000
		<u>Total Implications.....</u>	397.000
		<u>Total Equipements.....</u>	<u><u>1.540.000</u></u>
		<u>Total Centre HF Mont-Ruli</u>	
		<u>Bâtiments et Equipements.....</u>	<u><u>1.645.000</u></u>